

<http://www.oncfs.gouv.fr/spip.php?article1375>



La gestion de la Bernache du Canada

- L'ONCFS en Région - Centre Val-de-Loire Île-de-France - Sauvegarde de la biodiversité - la connaissance et la gestion des vertébrés
exotiques envahissants -

Date de mise en ligne : mardi 23 octobre 2012

Copyright © ONCFS - office national de la chasse et de la faune sauvage -

Tous droits réservés

La population de Bernache du Canada qui colonise les régions Centre et Ile-de-France est issue de l'introduction involontaire de spécimens échappés de parcs et jardins de propriétés particulières. En 2010, les régions Centre et Ile de France accueillent actuellement plus de 60% des effectifs nationaux, estimés à 6000 individus.

La dégradation des milieux, les impacts négatifs pour certaines activités de loisirs et la pollution des eaux de baignade, en lien avec la présence de Bernaches du Canada, ont nécessité des interventions rapides de l'ONCFS sur cette espèce, par le biais du contrôle des effectifs.

Parallèlement à ces actions ponctuelles, l'ONCFS a reçu pour mission de faire le bilan sur les problèmes que pose l'espèce en réalisant :

- un état actuel des connaissances sur l'espèce en régions Centre et Ile-de-France,
- un programme de gestion et de suivi de l'espèce.

Afin de connaître les niveaux des populations de Bernache, des comptages ont été réalisés depuis 2006 sur les sites d'hivernage connus par les agents de l'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage.

Le suivi annuel des populations de Bernache du Canada, effectué durant 6 années consécutives, permet d'observer une apparente stabilité des effectifs hivernaux sur la région Centre, pour les années 2010 à 2011, suivie d'une légère baisse des effectifs en 2012, ainsi qu'une importante augmentation des effectifs à partir de 2010 sur la région Ile-de-France.

[Evolution des effectifs de Bernache du Canada en régions Centre et Ile de France, sur la période 2007-2012]

En parallèle, des actions de lutte ont été rapidement mises en place par l'ONCFS pour contenir ces populations. Ces opérations se sont déroulées dès 2007 en régions Centre et Ile-de-France, en parallèle à ces comptages.

Trois méthodes sont actuellement employées : la stérilisation des oeufs, le tir au fusil ou carabine, le piégeage au filet, l'ensemble de ces méthodes étant à adapter au contexte du site d'intervention et sont réalisées sur arrêtés préfectoraux.



La régulation par tir s'est montrée très efficace sur des sites localisés présentant de faibles capacités de dispersion. Sur les autres sites comme les réseaux de zones humides, la combinaison des trois techniques est indispensable pour limiter l'expansion de l'espèce. Afin d'obtenir un résultat visible, les mesures de régulation doivent être maintenues sur le long terme.

La gestion de la Bernache du Canada

TOTAL REGULATIONS 2011	Adultes	Jeunes	Oufs	TOTAL	JOURS/AGENT
Loiret	189	22	317	528	10
Cher	25			25	0 (autorisations particuliers)
Indre-et-Loire	Pas de régulation en 2011				0
Loir-et-Cher	121	36	112	269	25
Indre	Pas de régulation en 2011				0
Eure-et-Loir	50	0	0	50	6
Yvelines	47	3	262	312	25
Essonne	97	6	119	222	38
Val d'Oise	0	0	132	132	2
Seine-et-Mame	179	0	82	261	18
TOTAL CIDF	683	67	1024	1799	124

Ces actions mobilisent un nombre important de jours/agents sur le terrain, ce qui représente un coût économique non négligeable pour les services de l'ONCFS. Le classement de la Bernache du Canada en tant qu'espèce nuisible et chassable permettra de diminuer les effectifs à moindre coûts, mais ces actions devront être accompagnées d'autres mesures de régulation, notamment dans les zones où la chasse n'est pas possible (parcs, aires de loisir, espaces naturels protégés). Il faudra également intégrer le risque de dispersion des populations lors des opérations de destruction, particulièrement dans les zones humides comme la Sologne, la vallée du Loing ou la Brenne.

Pour en savoir plus, téléchargez :

[Le rapport Bernache du Canada 2012](#)

[La fiche espèce et l'expérience de gestion détaillée](#)